

Service Public de la Petite Enfance : les entreprises de crèches participeront

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 7 juillet 2022 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) salue les déclarations de l'exécutif et appelle à mettre en œuvre sans délais les priorités du Comité de filière Petite Enfance.

La crèche, terreau de la lutte contre les inégalités de destin, déployée au bénéfice des Français

Le Président de la République l'a édicté le 22 juin dans son allocution aux Français, le futur Gouvernement devait être « **au service de nos enfants, de la crèche, terreau de la lutte contre les inégalités de destin, à l'école...** »

La Première Ministre l'a rappelé ce 6 juillet dans son discours de politique générale « *L'enfance sera une priorité de ce quinquennat, dans la droite ligne du chantier des 1000 premiers jours. [...] mon Gouvernement souhaite bâtir, avec les collectivités, un véritable service public de la petite enfance. Il permettra d'offrir les 200 000 places d'accueil manquantes* ».

La FFEC rappelle que la Petite Enfance est l'investissement public le plus rentable pour la France : pour le **Prix Nobel d'économie** James Heckman **un dollar investi** dans les meilleurs programmes éducatifs pour la petite enfance **rapporte 7,3 dollars** à la société et pour Esther Duflo, Française **Prix Nobel d'Economie**, c'est une **dépense 3 fois gagnante** : pour les enfants et les adultes de demain, pour les parents qui peuvent reprendre leur emploi, pour les professionnels de la Petite Enfance eux-mêmes. La **Banque Mondiale** rappelle également que « *il est plus facile et plus efficace de bien faire les choses dès le début — tant dans les premières années de la vie des enfants que dans les premiers stades de la mise en place d'un système d'éducation de la petite enfance — que de devoir intervenir plus tard pour combler les lacunes dans les apprentissages fondamentaux et remédier aux dysfonctionnements des systèmes éducatifs* »¹.

Une ambition politique forte au service des familles qui doit être accompagnée de mesures en faveur des professionnels de la Petite Enfance

La Fédération Française des Entreprises de Crèches soutient l'ambition Gouvernementale de proposer aux familles les 200 000 places d'accueil manquantes pour répondre à leurs besoins.

Les entreprises de crèches mettront en œuvre les engagements au bénéfice des Français en veillant chaque jour à un accueil de qualité grâce à des professionnels en nombre suffisant et formés aux spécificités des tous petits.

Pour que tous les acteurs de la filière Petite Enfance puissent être une solution pour les familles, **la FFEC appelle le Gouvernement et au-delà toutes les institutions concernées à apporter rapidement des réponses favorables aux propositions faites par le comité de filière Petite Enfance présidé par Elisabeth Laithier** : ouvrir massivement de nouvelles places de formation, augmenter la qualité de vie au travail et les parcours de carrière, promouvoir, valoriser et revaloriser les métiers de la Petite Enfance².

Pour réussir, le Gouvernement doit **décréter une mobilisation générale de nos moyens** pour préparer les adultes de demain en misant résolument sur une Petite Enfance de qualité.

Contact presse : Elsa HERVY Déléguée générale
06 38 54 49 73 elsahervy@ff-entreprises-creches.com

¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/05/17/investing-in-quality-early-childhood-education-is-key-to-tackling-learning-poverty-and-building-human-capital?cid=ECR TT WorldBank FR EXT>

² Communiqué de presse à consulter en intégralité ici : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/comite_de_filiere_petite_enfance_-_communiqu_e_du_29.06_2022.pdf



A propos de la FFEC : chiffres actualisés au 1^{er} janvier 2022

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **800 entreprises** adhérentes représentant **2 300 établissements**, soit plus de **57 000 places de crèches** en France et employant **23 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et dépasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

Depuis janvier 2022, la FFEC porte **11 propositions de la FFEC au service de la Petite Enfance** [téléchargeables ici](#)